



DU 15 Janvier 2025

Conseillers municipaux en exercice: 19
Votants : 17 Présents : 15 Procurations : 2

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué le 15 janvier 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Madame la Maire.

La séance a été ouverte à 20h40.

Présents

- Mesdames ABADIE, DELFINI, MARTELOZZO, ROSTAN, RUBIO, SAVARD
- Messieurs BRISARD, CANDIARD, DASSIEU, HEINIGER, KLEIN-MEYER, KLIMACEK, PERIN, RAGOT, SUEL

Procurations

- Madame LACROIX qui donne procuration à Madame ABADIE
- Madame FRITZ qui donne procuration à Monsieur SUEL

Absents

- Madame CAZENAVE
- Monsieur DAUBA

Secrétaire de séance : Véronique DELFINI

Madame la Maire propose de rajouter, à l'ordre du jour, deux délibérations (une pour l'ARAC et une pour aider Mayotte) et la signature d'une convention avec *le Gang des matous*.

Pour	Contre	Abstention
17	0	0

1.Approbation du Procès-verbal du 14 novembre 2024

Il y a un doublon dans les noms. Monsieur Brisard était présent et Monsieur Périn était absent.

Il y a une erreur de date pour la date du cinéma de plein air. Ce sera le vendredi 20 juin 2025 et non 2024.

Pour	Contre	Abstention
17	0	0

**DU 15 Janvier 2025****Conseillers municipaux en exercice: 19**
Votants : 17 Présents : 15 Procurations : 2**2. Délibération pour la participation à la protection sociale complémentaire du personnel**

Madame la Maire explique au Conseil Municipal qu'il existe 2 protections pour les agents communaux. Il y a une protection risque prévoyance obligatoire depuis le 1er janvier 2025 et une protection risque Santé qui sera obligatoire le 1er janvier 2026.

Pour	Contre	Abstention
17	0	0

3. Délibération pour l'adoption de l'avenant n°1 de mise à jour de la convention de mise à disposition du service ADS

Madame la Maire rappelle que l'avenant joint à la convocation de Conseil Municipal explique la nouvelle compétence de la communauté des communes à savoir la gestion de la publicité ainsi que la tarification de celle-ci.

Pour	Contre	Abstention
17	0	0

4. Délibération pour la modification du tableau des emplois

Madame la Maire informe que, suite au départ d'un agent administratif (20 heures), le tableau des emplois doit être revu.

Madame la Maire propose à l'assemblée d'augmenter d'une heure par semaine l'agent qui s'occupe du portage du repas pour qu'il puisse gérer la facturation. Il regroupera les quatre heures un lundi par mois.

Elle propose aussi d'augmenter une agente administrative de trois heures par semaine en attendant que le centre de gestion accorde une heure de plus ce qui fera que cette dernière sera à 35h.

Il restera seize heures.

Pour	Contre	Abstention
17	0	0

5. Délibération pour autoriser l'ouverture de crédits en investissement pour 2025

Madame la Maire demande au Conseil municipal de délibérer pour autoriser l'ouverture de crédits en investissement pour 2025 en attendant le vote du budget 2025.

Pour	Contre	Abstention
17	0	0



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 Janvier 2025

Conseillers municipaux en exercice: 19
Votants : 17 Présents : 15 Procurations : 2

6.Délibération pour la convention avec l'ARAC (Agence Régionale Aménagement Construction)

Madame la Maire rappelle que l'ARAC a été choisi pour accompagner la commune pour le projet des écoles.

Madame la Maire informe qu'il y aura deux phases :

- accompagnement pour la consultation et assistance pour l'analyse
- établissement du cahier des charges du futur maître d'ouvrage.

Pour	Contre	Abstention
17	0	0

7.Délibération pour aider Mayotte

Madame la Maire propose à l'assemblée de verser un fond de concours pour aider à la reconstruction de Mayotte suite aux passages des deux ouragans.

Madame la Maire propose d'allouer une enveloppe de 500€.

Pour	Contre	Abstention
17	0	0

8.Convention Gang des matous

Madame la Maire explique au Conseil que *le gang des matous* est une association qui récupère des chatons et chats errants pour les stériliser. Certains d'entre eux sont proposés à l'adoption et les autres sont remis sur site.

Madame la Maire informe qu'il y a beaucoup de chats errants sur la commune et elle rappelle que les animaux errants sont à la charge de la commune.

Le coût est d'environ de 750€ pour 10 chats.

Pour	Contre	Abstention
17	0	0



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 Janvier 2025

Conseillers municipaux en exercice: 19
Votants : 17 Présents : 15 Procurations : 2

9. Points divers

➤ Fonds de concours liaison Roulage/Village

Madame la Maire que les demandes de subventions en DETR et au Départements ont été reçues et que le dossier pour demander 10% de subvention au fonds de concours de la Communauté des communes a été déposé. Ce qui fera un projet subventionné à hauteur de 80%, avec un reste de 20% (minimum obligatoire) en autofinancement pour la commune.

➤ Crèche multi accueil

Madame la Maire indique que pour le projet de crèche multi accueil voté, et qui sera construit par la communauté des communes de la Gascogne Toulousaine sur Pujaudran, les études géotechniques et géomètre vont avoir lieu en ce début d'année.

➤ Pôle Santé

Madame la Maire informe de l'avancée du projet. Elle rappelle que le terrain communal a été choisi et elle indique que la construction serait réalisée et financée par l'ARAC.

➤ TIL(Transport d'intérêt local)

Madame la Maire explique que le TIL est comme le TAD un dispositif régional.

Ce sont des liaisons qui amènent les usagers vers la gare et les zones économiques lisloises.

➤ Contrat Bourg-Centre

Madame la Maire informe que le Contrat Bourg Centre a été voté à la Région le 19 décembre 2024.

➤ Agenda

Il y aura les vœux à la population le vendredi 24 janvier et les vœux aux agents le samedi 25 janvier. Chaque élu paiera son repas.

➤ Demande de l'association Un maillot pour la vie

L'association "Un maillot pour la vie" qui vient en aide aux enfants malades a demandé une salle pour le 08 mars. Il est proposé de leur prêter la salle Michel Daudet.

➤ PLUiH

Monsieur le Premier adjoint informe que l'approbation de PLUiH a été reporté au mois de mars.

Fin de séance : 22h00

Le secrétaire de séance
Véronique DELFINI

Madame la Maire
Muriel ABADIE